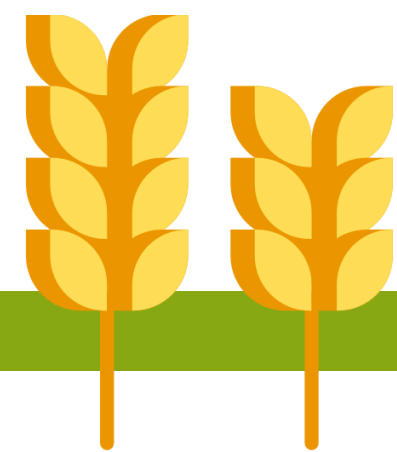
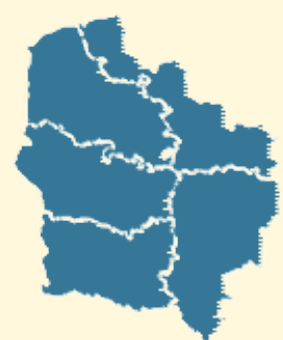


CÉRÉALES



Chiffres-clés HAUTS-DE-FRANCE

991 000 hectares de CÉRÉALES



47 %

de la surface
agricole de la
REGION

1,2

milliards d'euros
de CHIFFRE D'AFFAIRES



21 %

du chiffre d'affaires
végétal régional

19 200

EXPLOITATIONS
cultivant des
céréales



82%

des **AGRICULTEURS**
de la région



7,1

millions de tonnes
de CÉRÉALES récoltées



5,1

millions de tonnes
de BLÉ récoltées

2^{ème}

rang national pour la
PRODUCTION de CÉRÉALES
derrière le Grand Est



13 %

de la production française

1^{er}

rang national pour la
PRODUCTION de BLÉ

19 %

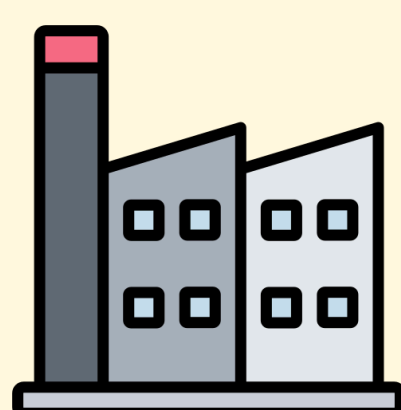
de la production française

5 000

SALARIÉS de l'industrie
agroalimentaire des grains
et produits amylacés

35 %

des effectifs français
dans les Hauts-de-France



Répartition des surfaces de céréales

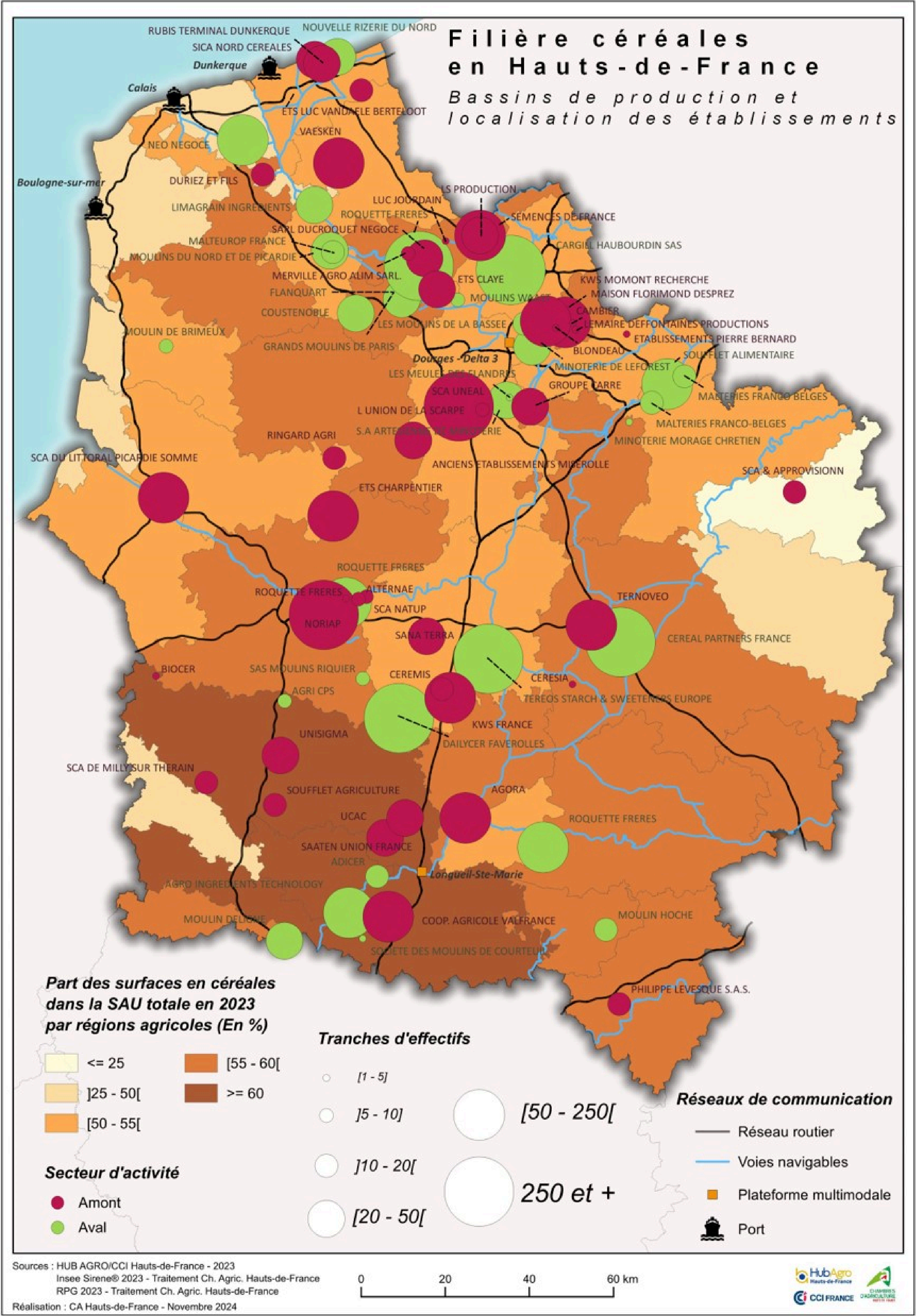
Blé : 724 000 ha



Orge : 168 000 ha



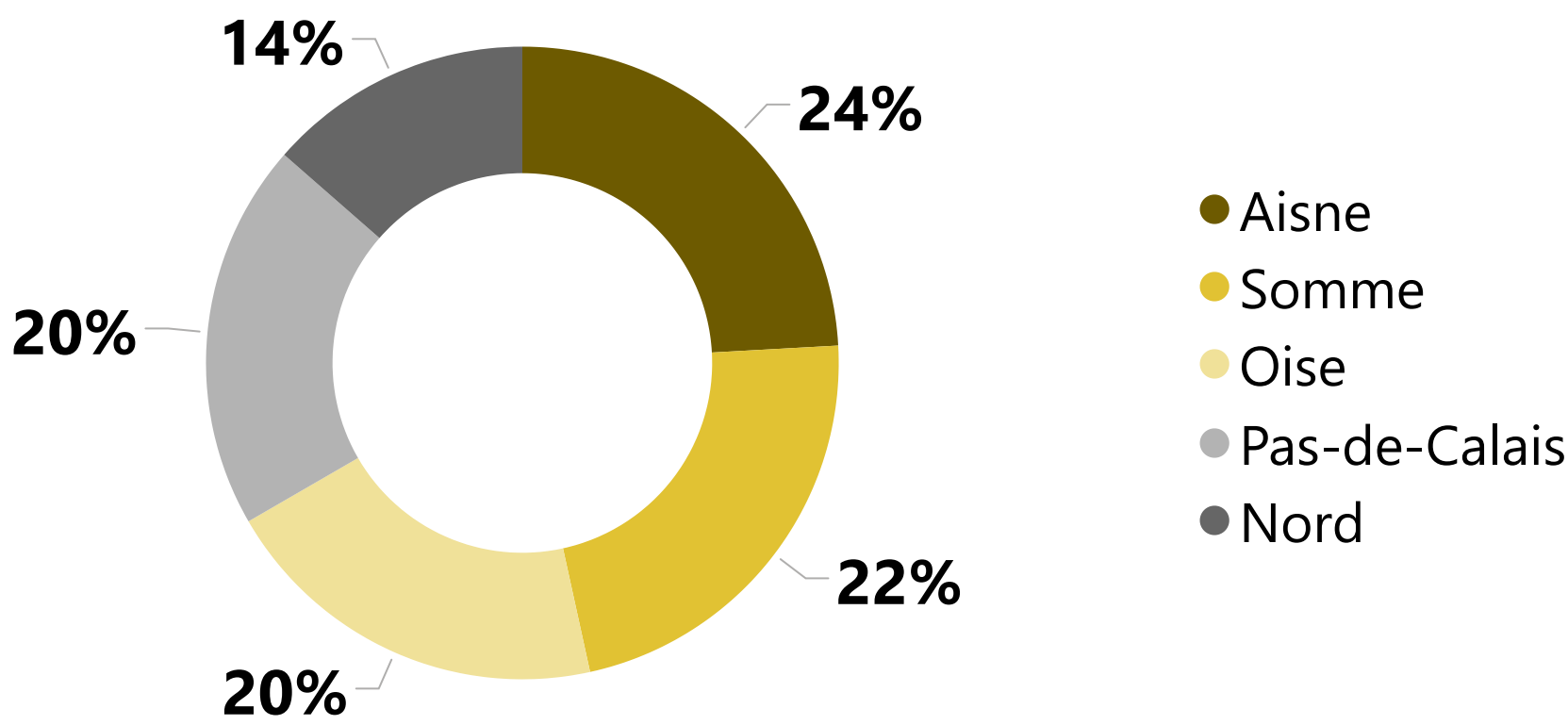
Maïs : 82 000 ha



Analyse cartographique réalisée à partir d'un travail partenarial dans le cadre du Hub Agro sur la connaissance de l'appareil productif agroalimentaire régional.

La filière céréales et les territoires

Répartition des 991 000 hectares en céréales



L'**Aisne** et la **Somme** sont les **premiers départements** des Hauts-de-France en termes de surfaces céréalières. A eux deux, ils **représentent près de la moitié** des hectares dédiés à cette culture en région.

De par ses reliefs, la qualité de ses sols, et la douceur de son climat océanique, la région offre des **conditions largement favorables** à cette culture. Les rendements associés y sont ainsi parmi **les plus élevés au niveau national**.

Ces conditions étant également propices aux plantes sarclées ou autres cultures, les céréales **complètent plus souvent l'assolement des exploitations générales qu'elles ne le déterminent**.



Si la production céréalière occupe une part significative des surfaces cultivées **dans toutes les Petites Régions Agricoles (PRA)** des Hauts-de-France, cette place est **moindre sur les territoires côtiers** allant du Marquenterre aux Wateringues, ainsi qu'à l'extrême Est, sur le territoire de la **Thiérache**. Dans ces zones, la part des céréales dans la SAU totale est inférieure à 25%.

Dans le **sud-ouest de la région**, en revanche, la place des céréales dans l'assolement peut **dépasser le seuil de 60%**. C'est par exemple le cas dans les PRA du Clermontois, du Plateau Picard, du Valois-et-Multien ou du Pays de Thelle.



La filière céréalière s'organise en deux segments : l'**amont** (production et transformation de la matière première) et l'**aval** (distribution et commercialisation).

Le regroupement de la récolte est réalisé par des **coopératives et négociants** de tailles diverses, spatialement répartis **à proximité des principaux axes routiers et fluviaux**.

À proximité, les entreprises de **transformation** interviennent notamment en **meunerie, malterie et amidonnerie**.

Grâce à ses infrastructures de transport, ses capacités de stockage et sa façade maritime, les Hauts-de-France occupent une **place stratégique pour l'export** des produits bruts et transformés.

Zoom sur les CÉRÉALES BIO



16 430

HECTARES de Céréales cultivés en BIO (certifiés et conversion)

542

PRODUCTEURS de Céréales BIO

3,4 %

des SURFACES FRANÇAISES de Céréales BIO

2,9 %

des PRODUCTEURS FRANÇAIS

Les céréales : des débouchés locaux et internationaux

Combinant un climat et des capacités agronomiques des sols favorables, les 5 départements des Hauts-de-France ont pu **largement développer les cultures de céréales au premier rang desquelles le blé tendre**. Les diverses filières de valorisation de ces productions ont trouvé en région **un grand bassin de consommation**. En plus de la partie dédiée alimentation humaine, **les zones d'élevage constituent un débouché local** pour les blés fourragers. Les drèches de brasseries, valorisées dans l'alimentation animale, participent également à cette chaîne de valorisation.

INTRANTS CERALES



- Recherche variétale et semencière en fonction de la valorisation
- **12 700 hectares** de surfaces de multiplication de **blé tendre** (19% des surfaces françaises)
- Distribution et maintenance des matériels de semis et de récolte

PRODUCTION DE CEREALES

- **8 exploitations sur 10** dans la région
- **52 hectares** cultivés en moyenne
- **Plus de 7,1 millions de tonnes récoltées**

INDUSTRIES CEREALIERES



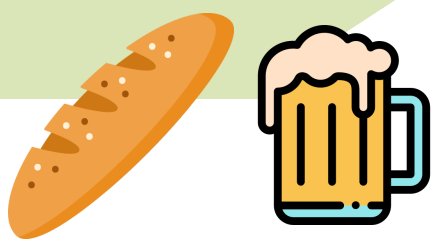
- Une **vingtaine** d'établissements de grains et produits amylacés, avec **4 500 salariés**, soit **35%** des effectifs français totaux de cette industrie
- Une **quinzaine** d'entreprises de meunerie avec près de 300 salariés
- **Utilisations diverses** : au niveau national, 43% en alimentation animale, 30% en alimentation humaine, 10% pour la fabrication de bioéthanol, et 17% pour le reste (semences, amidon)
- **275M €** d'excédent commercial sur les produits transformés à base de pain, pâtisseries et viennoiseries

COLLECTE, NEGOCE ET EXPEDITION



- Une **trentaine d'établissements** de négoce répertoriés
- **1,33Md €** d'exportations régionales de céréales, légumineuses et oléagineux en 2024
- Dunkerque est le **3ème port français** pour l'export de céréales
- **Modes de transport** sur le sol français : 70% par la route, 15% par voie fluviale, et 15% par voie ferroviaire

CONSOMMATION



- Consommation annuelle par habitant (moyenne nationale) :
- **45 kg** de pain
 - **5 kg** de biscuits et **3 kg** de gâteaux
 - **33 litres** de bière